

COURTIEUX, *Courthieux* (*Curtiacum*, *Curteium*), à la limite orientale, entre *Bitry* au nord, *Jaulzy* à l'ouest, *Hautefontaine* au sud, *Montigny-Langrain* (Aisne) à l'est.

Petite commune dont le territoire occupe le vallon de *Banru*, séparatif des départemens de l'Oise et de l'Aisne; la rivière d'Aisne marque la limite septentrionale; celle de l'ouest est déterminée par le plateau de *Jaulzy*.

Le chef-lieu, bâti dans la partie moyenne de la vallée, comprend un petit nombre de maisons groupées autour de l'église et quelques habitations éparses.

On assure que dans des tems reculés, la paroisse de *Courthieux* était un simple hameau de *Montigny-Langrain* (Aisne).

On la réunit en 1827 à la commune de *Jaulzy*, mais on fut obligé de rendre aux deux municipalités, par ordonnance royale du vingt-huit octobre 1832, leur existence distincte.

La terre de *Courthieux* dépendait anciennement de la grande seigneurie de *Martimont*. Elle appartenait dans le treizième siècle à des chevaliers qui en portaient le nom; *Drouart de Courthieux* était, en 1260., seigneur de *Montigny-Langrain*, du *Chatelet* et de la *Vallée*.

Il y avait un manoir fortifié que les historiens appellent la tour de *Courthieux*, et qui eut de l'importance pendant les guerres du moyen-âge. Le gouverneur en était subordonné au capitaine de *Pierrefonds*, lorsque celui-ci n'était pas révolté contre l'autorité royale.

La tradition prétend que le commandant de *Courthieux* enfermait ses prisonniers dans des tonneaux pour les précipiter en roulant dans la rivière; la disposition des lieux rend cette barbarie peu probable.

En 1407, *Bosquiaux* capitaine de *Pierrefonds* pour le roi, enleva aux *Bourguignons* la tour de *Courthieux* avec plusieurs autres. Le comte de *Saint-Pol* la reprit après la reddition de *Pierrefonds*, mais il la restitua en 1413 au duc d'Orléans lors de la paix d'Auxerre.

On rapporte la destruction de cette forteresse à la fin du quinzième siècle.

Courthieux avait dans ces derniers tems le titre de baronnie, et dépendait de la seigneurie de *Hautefontaine*.

Le chapitre cathédral de *Soissons* nommait à la cure placée sous

l'invocation de la vierge; ce bénéfice est compris maintenant dans la succursale de *Jaulzy*.

L'église a un chœur carré, de larges fenêtres à plein-cintre de la fin du seizième siècle, à trois divisions; un clocher carré, central, moderne, en batière. La nef, moderne aussi, a été privée de ses latéraux; elle est plafonnée ainsi que le chœur, mais il existe dans les angles de celui-ci deux colonnes à chapiteaux réguliers qui paraissent appartenir au tems des ogives primaires; la corniche extérieure au nord, soutenue par des consoles, confirme cette indication.

L'autel est orné de sculptures remarquables.

L'église est entourée d'un gros mur flanqué d'une tour. Tout auprès est la ferme représentant l'ancien manoir; on y voit trois tourelles cylindriques et quelques fenêtres à moulures du seizième siècle; il ne reste que les fondations de la grosse tour, ou forteresse.

Le hameau de *Potingron*, qui comprend une dizaine de maisons, est dans la vallée au sud et au-dessus de *Courtieux*.

La route royale de Rouen à Reims passe au nord du chef-lieu, dans la vallée de l'Aisne.

La commune possède dix hectares de terres labourables et cinq hectares à l'état de marais.

Le cimetière entoure l'église.

Il y a une cendrière dans l'étendue du territoire.

La population est exclusivement agricole.

Contenance : Terres labourables, 188 h. 20,70. — Jardins potagers, 3 h. 14,25. — Bois, 27 h. 21,85. — Vignes, 1 h. 77. — Vergers et pépinières, 1 h. 38,15. — Oseraies et aunaies, 12 h. 25,20. — Friches, 1 h. 46,95. — Prés, 8 h. 12,40. — Marais, 10 h. 19,70. — Eaux, 1 h. 46,55. — Places, routes, chemins, 5 h. 16,21. — Propriétés bâties, 1 h. 50,50. — Total : 261 hect. 89,46.

Distance d'*Attichy*, 6 kil. — De Compiègne, 2 myr. 5 kil. — De Beauvais, 17 myr. 5 kil. — Marchés, Vic-sur-Aisne, *Attichy*, Compiègne. — Bureau de poste, *Couloisy*. — Population, 151. — Nombre de maisons, 42. — Revenus communaux, 171 fr.